Journée consacrée au Négationnisme le 1er avril 2019

Publié le 14 décembre 2018 sur le site d'Ibuka France

Contexte : en dépit du travail de la justice et de la recherche historique, la veille des 25 ans du génocide contre les Tutsi est marquée par une résurgence d'un courant qui vise à le banaliser, à le mettre en doute, à le minorer, voire à le nier. Le *Que sais-je ?* publié il y a plus d'un an sous la signature du professeur Reyntjens, la thèse soutenue en décembre dernier à l'Université Lyon III par Charles Onana et le travail de Judi Rever montrent que le négationnisme du génocide a pris un nouvel essor, utilise des relais dotés d'une force de frappe réelle et s'exprime de manière décomplexée dans des institutions qui accordent une certaine crédibilité.

Objectif : identifier les formes et les milieux dans lesquels le négationnisme prospère et se déploie. Mais en mémoire du génocide, nous pourrions nous intéresser au négationnisme originel, celui qui a produit la mort en empêchant de porter l'aide aux victimes. En 1994, il avait pour noms : la guerre et l'humanitaire. Sous le prétexte de faire face à la situation des réfugiés considérée comme la plus grande crise humanitaire de tous les temps, le monde a laissé mourir de leurs blessures, de faim et de soif les survivants du génocide qui se trouvaient au Rwanda. La crise humanitaire, le vibrion du choléra ont occulté le génocide. En prolongement de l'abandon honteux en avril 1994, les rescapés ont été ignorés par une communauté internationale qui a décidé d'ouvrir largement aux réfugiés les vannes d'une compassion qu'elle refusait aux victimes du génocide. On ne l'a pas dit assez mais depuis cette époque, l'humanitaire porte la marque indélébile de la compromission, voire de la trahison. L'affaire congolaise qu'on nous oppose assez souvent est née de cette confusion originale entre drame humain des personnes réfugiées et un génocide.

Organisation et conception : Mémorial et Ibuka France. Quelques aspects seront abordés :

la spécificité du négationnisme du génocide contre les Tutsi (ce qu'il a de commun avec les autres et ce par quoi il se distingue), sa forme primitive, celle des premiers mois (dans les camps notamment), celui d'aujourd'hui, les outils pour le combattre.

Intervenants :historiens, témoins (humanitaires et journalistes) mais aussi spécialistes du droit pour décrypter le contenu, l'apport et les limites éventuelles de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017.

Clôture: invitation d'un artiste pour parler du rôle de l'art dans la transmission de la mémoire.

---

https://www.ibuka-france.org/journee-consacree-au-negationnisme-le-1er-avril-2019/